

Ecole de Saint Jean de Gonville
116 rue du Champ de Foire
01630 Saint Jean de Gonville

PV - CONSEIL D'ECOLE
du 20 juin 2023


MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE		
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur NOALLY		X
MEMBRES VOTANTS		
NOM	Présent	Excusé
Directrice de l'école - Présidente : Mme LORENZO	X	
Maire : M. BRULHART		X
Conseillère municipale : Mme NICOSIA	X	
Conseillère municipale : Mme MANET	X	
ENSEIGNANT(E)S DE L'ECOLE		
Mme CHARASSE	X	
M. CHARBONNIER	X	
Mme CHEVALLET-MAIRE	X	
Mme COLOMBAN	X	
Mme GRANDJEAN		X
Mme GUYON	X	
Mme LY		X
Mme MAJCHRZAK	X	
Mme OBRERO-TORRES		X
Mme PERON	X	
Mme PIMENOFF	X	
Mme THOMAS	X	
Mme WILBAUX	X	
D.D.E.N :		
REPRESENTANT(E)S DES PARENTS D'ELEVES		
M. ARNOULT	X	
Mme DE RAIKEM DÉOM	X	
Mme DESHORS	X	
Mme DESPIEGELAERE	X	
M. DUPONT	X	
Mme FABRE		X
Mme FRIEDMANN	X	
M. GREVOT		X
Mme LASSUS	X	
M. LORAN	X	
Mme MATTEAZZI		X
Mme PECCATTE		X
Mme WEIDENBACH		X
VOIX CONSULTATIVE		
RASED : maîtresse E, Mme VANUXEM		X
RASED : psychologue scolaire :		
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire : Mme DEVIENNE		X
Assistante sociale :		
ATSEM :		
Mme BERTRAND		X
Mme CRAVEIRO FERREIRA	X	
Mme KREMER	X	
Mme PANSU		X
Représentante périscolaire : Mme CARRICHON	X	

Procès-verbal établi le 20 juin 2023

La présidente, directrice de l'école
Nom : Mme Lorenzo
Signature



Le secrétaire,
Nom: Mme Deshors
Signature



Heure de début : 18h40

Ordre du jour :

1. La rentrée 2023/2024 :
 - ✓ les effectifs;
 - ✓ l'organisation et les personnels ;
 - ✓ les fournitures scolaires ;
 - ✓ le budget ;
 - ✓ les demandes de travaux/ d'investissements, sécurité aux abords de l'école
2. L'accueil des nouveaux élèves de PS, la liaison GS/CP, préparation entrée 6^{ème}
3. Conseil d'élèves délégués
4. Evaluation d'école – rapport final
5. Projets et évènements de fin d'année

1 - La rentrée 2023/2024

✓ Les effectifs

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élèves
31	26	36	37	23	30	37	37	257

Pour 10 classes : moyenne de 25,7 élèves par classe.

Départ CM2 → 6ème : 32 - Actuellement 251 (départ de 5 élèves qui reviennent en septembre) – Prévisionnel rentrée : 257.

Il est toujours demandé de répartir les GS, CP et CE1 dans des classes limitées à 24 élèves.

Rappel : la répartition des classes et la composition des classes sont décidées après délibération de l'ensemble des enseignants lors de conseils des maîtres. Elles répondent à de multiples critères dont : difficultés, capacités, affinités, fonctionnement groupe classe, équilibre filles/garçons... Nous ne prenons pas en compte les demandes de parents concernant la composition des classes.

L'équipe pédagogique a opté pour la répartition suivante, sous réserve de changements durant l'été (départs ou inscriptions) :

Classe 1	PS-MS
Classe 2	PS-MS
Classe 3	GS
Classe 4	GS-CP
Classe 5	CP
Classe 6	CE1
Classe 7	CE2-CM1
Classe 8	CE2-CM1
Classe 9	CM1-CM2
Classe 10	CM2

Les listes des classes seront affichées sur le tableau d'affichage de l'école le vendredi 1^{er} septembre en fin de journée et sur le blog de l'école. Il n'est pas possible d'annoncer la composition des classes avant.

✓ L'organisation de la rentrée / Les personnels de l'école

Date de la rentrée = lundi 4 septembre 2023.

Un accueil des parents jusqu'à l'entrée de la classe est prévu comme suit :

- lundi 4 septembre pour les GS ;
- 4 et 5 septembre pour les MS ;
- pour les PS celui-ci sera possible jusqu'au 15 septembre inclus.

Les changements dans l'équipe enseignante : départs de Valentine Charasse, Lucile Peron, Laura Guyon, Alexandra Grandjean, Manon Obrero Torres.

Karel Colomban et Christine Wilbaux, en attente d'affectation, seront affectées sur une école avant les vacances.

Une nouvelle collègue a été nommée à titre définitif sur l'école : Mélanie Mouraret-Webb.

Mme Lorenzo réintégrera sa classe à temps plein ; nous saurons prochainement qui est nommé sur le poste de direction, M. Charbonnier ayant postulé sur ce poste.

Nous n'avons pas encore les noms des enseignants nommés sur les compléments de poste (2 mi-temps couplés, 1 mi-temps décharge de direction, 1 mi-temps de classe, un quart de décharge syndicale, un quart temps et un 20%). Dès leur nomination il leur sera proposé la possibilité de louer un logement de la mairie au-dessus de l'école : Léna De Castro, nouvelle Titulaire Rattachée à notre école va postuler pour l'appartement vacant si pas d'autres titulaires intéressés.

Du côté des ATSEM, Ana Craveiro-Ferreira et Francine Kremer feront toujours partie de l'équipe. Le recrutement d'une personne pour remplacer une disponibilité durant l'année scolaire 2023-2024 a été effectué. Esmeralda Cardoso Lages a été retenue. Un autre recrutement a lieu pour le remplacement de Charlotte Ansart qui est en congé parental l'an prochain.

Nous attendons les nominations pour les AESH.

✓ Les fournitures

Présentation de la liste des fournitures scolaires demandées à la rentrée aux parents délégués (Cf annexe 1). Elle sera envoyée par mail aux familles, affichée sur le panneau d'affichage et mise en ligne sur le blog de l'école.

✓ Budget pour l'année prochaine

Le budget voté en conseil municipal passe de 12 000€ à 12 500€ suite à la demande de prendre en compte de l'augmentation des effectifs de ces dernières années. Nous remercions le conseil municipal d'avoir accédé à notre demande.

✓ Demandes de travaux/ investissements et sécurité aux abords de l'école

Remerciements à la mairie pour les différents travaux d'entretien qui ont lieu au moment des petites vacances et pour le suivi des demandes une fois par période. Le prochain point directrice/mairie se fera fin juin avec une visite de l'école/des classes. Cet été, l'isolation du plafond du préau est prévue pour renforcer l'isolation de la classe de CP/CE1 située juste au-dessus.

Les élèves remercient la mairie pour le nouveau filet de foot. À eux maintenant d'en prendre soin pour le faire durer. Concernant l'accès qui est souvent inondé au niveau du portail des CM1-CM2, un paysagiste a établi un devis pour la pose d'un caniveau le long du bâtiment, afin d'éviter toute nouvelle inondation. Ces travaux se feront certainement cet été et en automne. Il sera également mandaté pour ressemer du gazon afin qu'au printemps les élèves puissent profiter d'une jolie zone d'herbe verte.

Remerciements adressés directement à Monsieur le Maire qui offre avec son épouse à chacun des CM2 un dictionnaire bilingue anglais avant son entrée en 6^{ème}. La remise aura lieu le 4 juillet à 18h et sera suivie d'un pot avec les parents. Un film « souvenir » de la classe neige sera projeté pour l'occasion.

Question des parents délégués :

Où en sont les travaux des WC extérieurs (à la suite du dernier conseil d'école) ?

Réponse de la mairie :

Tous les toilettes sont ouverts. Il est demandé aux enseignants de procéder à des surveillances actives (pour éviter les désagréments) et les passages aux toilettes sont régulés, afin de respecter le travail des agents de nettoyage.

Question des parents délégués :

Les parents-délégués s'associent à « Agir pour St-Jean-de-Gonville » association gonvilloise afin de mettre en place un sondage au sujet de la sécurité routière aux abords de l'école de St-Jean. Ils souhaitent l'envoyer à l'ensemble des familles de l'école.

Réponse de l'école :

L'équipe enseignante se questionne sur la pertinence de présenter un sondage d'une association extérieure en conseil d'école car ce ne sont pas les parents délégués qui ont rédigé ce sondage. L'école ne peut pas porter la voix d'une association. La pertinence de présenter les résultats du sondage en conseil d'école est remise en question. De plus, il faut faire attention à ce que le sondage ne soit pas fait sur des ressentis mais bien sur des faits (nombre de passages piétons, trottoirs...). L'association peut afficher l'appel au sondage sur le tableau des associations en faisant une demande à la directrice de l'école. Les parents délégués peuvent aussi s'emparer du sondage pour se positionner de droit dans le conseil d'école. Ils rediscuteront de cela lors d'une prochaine rencontre.

Question des parents délégués :

Nous avons reçu le retour d'une maman inquiète concernant la sécurité des enfants à la suite des incidents d'Annecy et Nantua. Y a-t-il eu des directives émanant de l'éducation nationale à ce sujet ?

Réponse de la directrice :

Non, aucune directive n'a été donnée cependant l'école met à jour chaque année un PPMS (plan de mise en sûreté) avec un axe attentat-intrusion. Nous avons un protocole à suivre qui est présenté et expliqué en conseil de maîtres. Au moins un entraînement est effectué par année scolaire (obligatoire le mois suivant la rentrée) avec un scénario choisi par l'équipe. Les talkies-walkies financés par la mairie entrent dans ce cadre et permettent d'alerter et mettre en sécurité les enfants lorsqu'ils sont sous notre responsabilité. De plus, l'accès à l'école est limité : seuls les adultes autorisés peuvent entrer. Nous comptons sur la vigilance de chacun, parents et enseignants, aux abords de l'école.

2 - L'accueil des nouveaux élèves de PS, la liaison GS/CP, préparation entrée 6^{ème}

✓ Inscriptions nouveaux élèves

Les inscriptions des nouveaux élèves sont terminées. Mme Lorenzo a rencontré individuellement chaque famille pour mieux faire connaissance (38 familles, 40 nouveaux élèves). Ce rendez-vous permet également d'aborder le rôle des représentants de parents et de sonder d'éventuels futurs candidats. Le document (FAQ) à destination des familles proposé par les représentants de parents est en cours de rédaction. Il devrait être prêt et mis en ligne sur le blog de l'école en septembre prochain.

Les visites de l'école sont organisées fin juin pour les 31 élèves de Petite Section + 4 élèves de GS-CP, après la classe avec les enseignantes de maternelle et une responsable du centre de loisirs. Nous remercions à cette occasion Amandine et Justine Carrichon pour la coopération dans l'accueil de ces nouvelles familles. Pour information, 35 familles sur les 38 nouvelles familles ont déposé un dossier d'inscription au périscolaire.

Les inscriptions au centre de loisirs pour l'année prochaine ont été lancées fin mai avec un retour des dossiers pour début juin (nouveaux élèves et élèves actuels) ; il est obligatoire de fournir un nouveau dossier pour chaque année scolaire.

Question des parents délégués:

Serait-il possible de revoir les tranches tarifaires de la cantine et du périscolaire ? En d'autres termes, pouvez-vous nous faire des propositions en termes de grille tarifaire afin de rendre la cantine et le périscolaire plus accessible à plus de parents ? Comparaison avec la commune voisine de Thoiry. D'où provient cette différence ? Nous souhaitons recevoir plus d'explications quant à la différence de prix (pour un même revenu) entre les communes du Pays de Gex ?

Réponse mairie :

Il y a deux ans, les grilles ont été modifiées. Il n'est pas envisageable de les modifier à nouveau pour le moment.

Il n'est pas possible de comparer les prix du périscolaire avec Thoiry qui est une plus grosse commune et qui peut donc se permettre d'être plus déficitaire. Par ailleurs l'encadrement des animateurs est plus important à St Jean que sur les autres communes, afin que la prise en charge des enfants soit de qualité. De plus, il y a eu une forte augmentation du prix des matières premières. La mairie essaye d'être cohérente en fonction de ce que la commune peut financer.

L'année prochaine, cela va être réévalué pour être encore plus cohérent.

Une réunion d'information organisée conjointement par la mairie et le centre de loisirs sera tenue courant septembre afin d'expliquer le fonctionnement du centre et les tarifs pour être le plus transparent possible.

✓ Liaison GS-CP

La liaison GS-CP vise prioritairement à préparer et à rassurer les futurs élèves de CP quant à leur rentrée en classe élémentaire. L'entrée en Cp s'accompagne de beaucoup de projections et parfois de petites appréhensions. Les modes de fonctionnement des classes de maternelle et d'élémentaire pouvant être bien différents, il s'agit de permettre à chaque élève d'identifier ces changements, de se projeter sur l'année à venir de façon sereine.

Afin d'assurer une continuité dans les comportements et les apprentissages, cette liaison se fait sous deux formes:

- une forme moins visible. Tout au long de l'année, des actions et échanges autour de nos pratiques d'enseignants, de nos outils ou support facilitant la poursuite des apprentissages,
- d'autres actions très concrètes pour les élèves en cette fin d'année. Les élèves de GS vont venir en classe de CP, afin de vivre un temps d'apprentissage en classe de CP. Accompagné d'un élève de CP, chaque GS va vivre différents petits temps d'apprentissage qui ressembleront à ce qu'il se passe en début de CP.

Quelques exemples parmi les activités que vont réaliser les GS : réaliser de l'écriture comme un CP, lecture d'une phrase dite « phrase cadeau » qu'on décode grâce aux compétences acquises en GS, utilisation de l'ardoise pour résoudre de petits calculs et une première leçon de lecture CP qui vise à mettre tous les élèves en réussite.

L'objectif est de permettre à chaque élève de sortir de cette expérience avec un sentiment de réussite et d'avoir compris que les apprentissages aux CP ne leur sont pas totalement inconnus. Ils possèdent toutes les compétences nécessaires développées tout au long de leurs années de maternelle pour rentrer dans les nouveaux apprentissages du CP.

Au-delà de cela, les temps de récréation vont être pris avec les cycles 2 et 3 pendant cette fin d'année.

Lors des dernières semaines de l'année scolaire, les CP vont réaliser des lectures dans les classes de maternelle. Cette démarche vise à proposer un court temps de lecture de petits albums afin de valoriser l'apprentissage de la lecture des élèves de CP et développer la lecture plaisir des élèves de maternelle.

✓ Préparation 6^{ème}

Pour les CM2, il n'y a plus de visite du collège de secteur. Lors des échanges avec les collègues du secondaire il a été mentionné que le besoin de recréer du lien entre primaire et secondaire se faisait grandement ressentir. Les arguments apportés en défaveur de cette visite sont de l'ordre de la sécurité et des travaux en cours.

Projet Vélo du 30 juin: randonnée cycliste des classes de CM1-CM2 depuis l'école jusqu'au collège de Péron pour venir à la rencontre des collégiens. Le collège sera malheureusement fermé car établissement en centre d'examen pour le brevet des collèges. La visite à l'intérieur du collège ne se fera pas cette année. Quelques professeurs et la CPE viendront à la rencontre des CM2.

La CPE et l'infirmière scolaire sont intervenues auprès des CM2 le 16 juin pour présenter le collège et répondre aux questions des élèves. Elles ont fait une intervention sur les incivilités, les problèmes rencontrés au collège, le harcèlement... Le but étant de faire de la prévention et de rassurer les élèves sur l'accompagnement qui leur est réservé.

Le principal adjoint, en attente de la confirmation du chef d'établissement, autoriserait à ouvrir les portes du collège aux futurs 6èmes pour les années à venir.

3 - Conseil d'élèves délégués

Jeudi 25 mai, les élèves délégués se sont rendus dans la salle du conseil municipal à la mairie. Ils ont tenu leur conseil en présence de Monsieur le maire et de sa première conseillère municipale.

Ce fut un échange constructif et riche en apprentissages. Le point sur les demandes du conseil d'élèves faites lors du précédent conseil d'école de mars 2023 a permis aux élèves de voir qu'ils étaient considérés et écoutés par la mairie. Les miroirs dans les toilettes ont été installés ainsi qu'un nouveau filet de foot. La zone d'herbe citée plus haut dans la partie « travaux » sera également embellie.

La discussion qui a suivi a permis à chacun d'en apprendre plus sur les élections de nos élus, les symboles de la République, le rôle d'un maire et de ses adjoints. Un article pour l'Infogonville a été rédigé, il apparaîtra dans l'édition de septembre. Remerciements à M. Brulhart et Mme Nicosia pour leur accueil.

L'an prochain, les conseils de classe et d'élèves délégués auront notamment pour objectif de trouver un nom à notre école.

4 – Evaluation d'école – rapport final

L'équipe pédagogique vous présente le rapport qui nous a été remis par l'équipe d'observateurs.

(cf annexe 2)

Domaine 1

++ différents projets entre les classes.

→ à développer : prendre davantage le temps d'échanger sur nos pratiques.

Domaine 2

++ bonne ambiance dans l'école, très bonne prise en compte de la parole des enfants, projets communs dans l'école.

→ Développer une politique claire et commune concernant des débordements de comportement, manquements aux règles mais aussi concernant les devoirs.

Domaine 3

++ bonne utilisation des outils numériques, répartition d'enseignants référents par cycle, ATSEM impliquées.

→ à développer : tirer partie des compétences de chacun pour apprendre chacun les uns les autres.

Domaine 4

++ coéducation partagée, riche et diversifiée. Rencontres avec la municipalité, échanges avec les parents, événements dans l'année, projets communs avec le centre de loisirs...

→ à développer : plus communiquer (ex : partager dans l'Infogonville) et ajouter de la cohérence entre les différents projets. Penser un parcours d'élève qui l'accompagne tout au long de sa scolarité (intercycle et intracycle).

5 - Les projets et évènements de fin d'année

- ✓ Un questionnaire à destination des parents sur leur participation aux évènements de l'école sera envoyé prochainement. Il nous permettra de voir si notre indicateur « Les parents assistent à au moins deux évènements par année » est atteint. (axe « Développer les relations avec les partenaires et les familles » - priorité *Intégrer les parents aux projets de l'école*)
- ✓ exercice incendie effectué le 28 avril. Système déclenché sur deux temps différents entre les bâtiments. L'exercice s'est bien passé. Quelques points d'amélioration : le temps d'appel au point regroupement fait partie de l'exercice et il a toute son importance (élèves plus dissipés), le rôle de l'Atsem et les vérifications qui lui incombent (Atsem nouvellement nommées à mieux informer et intégrer dans l'exercice incendie).
- ✓ Stage de réussite printemps
Un stage de réussite pour 12 élèves de l'école (2 CP, 3 CE1, 4 CE2, 1 CM1, 2 CM2) a eu lieu du 11 au 14 avril au sein de l'école. Ce sont Mmes Guyon, Colombar et Pimenoff qui

ont pris en charge ces élèves pour revoir certaines notions de français et mathématiques. Les enseignants de l'école ont d'abord repéré les élèves à partir du CP qui pouvaient faire partie de ce dispositif et ont demandé l'autorisation des parents, la participation à ce stage n'étant pas obligatoire. Cela a permis aux élèves de consolider leurs acquis, retour très positif.

Merci à la mairie pour la mise à disposition des locaux.

- ✓ La fête de l'école a eu lieu le samedi 17 juin avec trois représentations distinctes de classes mélangées et des animations/stands tenus par le Sou des écoles. Merci aux parents bénévoles pour l'aide dans l'organisation de cette journée dédiée aux enfants de l'école et à leurs familles. Un grand merci au Sou des écoles.
- ✓ Potager : L'équipe maternelle a pris en charge les plantations, l'entretien et l'arrosage du bac en maternelle. Chaque classe a la responsabilité de s'en occuper un jour par semaine. Le centre de loisirs est invité à prendre le relais cet été et cueillir ce qui aura poussé.
- ✓ Atelier poterie, 1^{er} juin : Les classes de CE2, PS-MS1 et MS-GS ont organisé un atelier poterie avec l'intervention d'une potière. Les élèves ont pu expérimenter une pratique créative et artistique que nous n'avons pas l'occasion de faire en classe. Les enfants ont adoré la sensation de toucher et de volume. L'intervenante, Fabienne Devance, a elle aussi été ravie de cette expérience. Remerciements au Sou pour le financement de ce projet et aux parents venus aider en classe.
- ✓ piscine CE2-CM1 : Les séances de natation se sont achevées jeudi 15 juin pour les classes de CE2 et CE2-CM1. Les élèves ont grandement progressé et ont pu passer le pass nautique et l'attestation de savoir nager en sécurité (ASNS). Nous souhaitons remercier les parents agréés et accompagnateurs pour leur présence et leur encadrement des enfants. Des vœux ont été reformulés pour amener les élèves de CP, CE1 et CE2 à la piscine de Bellegarde car nous sommes sûrs de pouvoir nous y rendre l'année prochaine encore. Mme Ly a entamé des démarches pour essayer d'obtenir des créneaux à St Genis Pouilly.
- ✓ Sortie Vélo des CM1-CM2 le 30/06 : cycle d'apprentissage se basant sur le dispositif « savoir rouler à vélo » qui est constitué de 3 blocs : savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler à vélo (12 séances dont la sortie à la journée, cf liaison 6ème). Merci aux parents agréés qui se sont rendus disponibles.
- ✓ grottes Cerdon : les élèves de CP-CE1 et CE1 se rendront aux grottes de Cerdon le jeudi 29 juin. Ils bénéficieront d'ateliers d'initiation à des activités préhistoriques : lancer au propulseur, peinture, poterie, fouilles archéologiques et d'une visite contée de la grotte.
- ✓ tennis GS-CP et CP-CE1 : chaque classe aura bénéficié de 5 séances avec intervenant. Ce sont des séances durant lesquelles les enfants apprennent à manipuler la balle et la raquette, ils travaillent la lecture de trajectoire et s'initient aux échanges. Les temps de consigne sont très courts, les enfants sont beaucoup en activité et apprécient les heures de tennis.
- ✓ rando contée PS-MS : mardi 4 juillet. Nous attendons le retour des parents disponibles pour organiser cette sortie. L'idée est de se déplacer dans Saint Jean ou en direction de la forêt et de s'arrêter à chaque parent que nous rencontrerons pour écouter une histoire.
- ✓ sortie fromagerie GS-CP et MS-GS : Les élèves seront en sortie le lundi 3 juillet à la journée. Ils iront à Mieussy pour découvrir la fromagerie et fabriquer des faisselles, puis ils pique-niqueront à Faucigny, pour ensuite participer à une animation médiévale dans les ruines du château fort. Les 2 ATSEM, les 2 enseignantes, 1 AESH et 7 parents d'élèves accompagneront la sortie financée par le Sou des écoles.

⇒ Sujet 1 soumis à avis : Aucun

Heure de fin : 20h30

Annexe 1

Fournitures scolaires rentrée 2023/2024

Maternelle

- une paire de chaussons fermés qui tiennent bien aux pieds (pas de chaussons type Crocs) ;
- 1 boîte de mouchoirs + 1 rouleau d'essuie-tout ;
- 1 sac avec du linge de rechange (adapté à la saison et à la taille de l'enfant) qui restera au portemanteau de votre enfant à l'école ;
- 1 verre en plastique (pas trop grand) ;
- 1 doudou éventuel, uniquement pour les PS et les MS ;
- une couverture et un oreiller avec une taie d'oreiller, uniquement pour les PS et les MS ;
- un sac à dos qui fera la navette tous les matins et tous les soirs entre l'école et la maison ;
- un grand classeur (à levier, 2 anneaux, dos de 80 mm), uniquement pour les MS et les GS ;
- un grand classeur (4 anneaux, dos de 30 mm), uniquement pour les PS.

CP-CE1

Une trousse garnie :

- 2 crayons à papier et 1 gomme
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 2 bâtons de colle
- 1 règle 20 cm
- 2 feutres pour ardoise
- 1 chiffon
- CE1 : 1 stylo bleu effaçable avec des recharges, 1 stylo vert, 1 stylo rouge

Une deuxième trousse contenant :

- des crayons de couleur
- des feutres

Dans un cartable :

- 1 classeur grand format 4 anneaux (diamètre 30mm)
- 1 pochette avec rabats et élastiques au format A4
- 1 ardoise
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- CE1 : un agenda
- + pour constituer une réserve dans la classe : 5 crayons à papier, 1 gomme, 5 grands bâtons de colle, 5 feutres pour ardoise, CE1 : +1 stylo vert, +1 stylo rouge

Dans un sac :

- une paire de chaussons (type basanes)

Tout autre matériel n'est pas nécessaire. Le matériel de cette liste déjà utilisé cette année peut convenir pour l'année scolaire à venir.

CE2-CM1-CM2

Une trousse garnie :

- 2 crayons à papier et 1 gomme
- 1 taille crayon avec réservoir
- 1 stylo effaçable ou stylo-plume et 2 effaceurs
- 3 stylos : vert, rouge, noir
- 1 paire de ciseaux
- 2 bâtons de colle
- 1 ardoise et 1 chiffon
- 2 feutres pour ardoise
- 1 surligneur jaune

Une deuxième trousse contenant :

- des crayons de couleur
- des feutres

Dans un cartable :

- 1 classeur grand format 4 anneaux (diamètre 30 mm)

- 1 pochette avec rabats et élastiques au format A4
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 1 règle graduée de 30 cm rigide en plastique
- 1 équerre et 1 compas (avec porte crayon)
- 1 agenda
- 1 sac avec une paire de chaussons

Tout le matériel doit être étiqueté au prénom de votre enfant.

Tout autre matériel n'est pas nécessaire. Le matériel de cette liste déjà utilisé cette année peut convenir pour l'année scolaire à venir. En revanche, il est utile de vérifier le matériel régulièrement.

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Progrès

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

Contexte

Les 6 écoles de ce regroupement sont toutes limitrophes de la Suisse. Elles appartiennent toutes au secteur de collège de Péron.

Elles accueillent une population scolaire cosmopolite très hétérogène culturellement. Il convient de souligner la très grande disparité sociale. La plupart des enfants vivent dans des familles plurilingues dont l'IPS se situe au-dessus de la moyenne nationale.

L'AGS de la population enseignante est riche d'un très grand contraste.

Le principe de co-éducation partagée est une réalité au service du bien-être des enfants.

Conseil d'évaluation de l'école

2022-2023
Évaluation externe des écoles du premier degré - Valsenhône
12

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Progrès

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

ST-JEAN-DE-GONVILLE

Conseil d'évaluation de l'école

Engagement dans des pratiques pédagogiques innovantes.

Domaine 1

- Construction collective de programmations dans certains domaines.
- Mise en œuvre de temps de décloisonnement, de projets interclasses.
- Expérimentation de la classe flexible.

➔

Axes de développement

- ✓ Avant le début de l'expérimentation, identifier des indicateurs et des observables qui permettent de reconnaître si les objectifs sont atteints ou non.
- ✓ Mener une réflexion d'équipe et élargir les pratiques pédagogiques favorables aux apprentissages de l'ensemble des classes.

Domaine 2

- Prise en compte effective de la parole des élèves lors des conseils de classe.
- Mise en place de projets communs afin de favoriser la coopération entre élèves.

➔

Axes de développement

- ✓ Harmoniser les règles de classe et de gestion du comportement à l'ensemble de l'école.
- ✓ Mener un enseignement et permettre ainsi un apprentissage sur la gestion des conflits entre élèves et développer un protocole commun à l'école.

2022-2023
Évaluation externe des écoles du premier degré - Valsenhône
22

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Progrès

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

ST-JEAN-DE-GONVILLE

Conseil d'évaluation de l'école

Domaine 3

- Utilisation efficace et raisonnée d'outils numériques afin de faciliter les échanges et l'information (Signal, Cloud, mail académique, calendrier partagé...).
- Réflexion autour de la répartition des enseignants par cycle en raison de l'hétérogénéité des membres de l'équipe (parcours, ancienneté...).
- Travail en coopération avec les ATSEM qualifiées qui permet leur implication et leur reconnaissance auprès de tous les élèves et des parents (multiplicité des rôles endossés).

➔

Axes de développement

- ✓ Tirer parti des aptitudes et compétences de chacun des membres de l'équipe pédagogique afin de créer une dynamique d'école.

Domaine 4

- Co-éducation partagée, riche et diversifiée.
- Rencontres régulières et cohérence éducative avec la municipalité et l'ensemble du personnel communal.
- Existence et utilisation d'outils numériques afin de communiquer avec les parents d'élèves.
- Mise en œuvre de projets communs avec le centre de loisirs.

➔

Axes de développement

- ✓ Apporter une visibilité et une cohérence autour des différents projets menés avec les partenaires.
- ✓ Les réfléchir en amont avec l'ensemble de l'équipe enseignante, les programmer lors du parcours de l'élève.

PEDT élaboré conjointement avec le centre de loisirs.

2022-2023
Évaluation externe des écoles du premier degré - Valsenhône
23